

LA CHARTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT AU COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE DE L'ESSONNE

Vous présentez votre candidature au comité directeur du **COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE L'ESSONNE**.

Statutairement, c'est au Comité Directeur qu'incombe la charge d'administrer, c'est-à-dire de proposer la politique à l'Assemblée Générale et de la faire appliquer. Il est collégialement responsable de l'exécution de sa mission devant ses mandants, c'est à dire les licenciés.

La fonction d'administrateur requiert à la fois des qualités personnelles et un engagement moral.

QUALITES PERSONNELLES

- Avoir des idées, savoir les exposer et les défendre,
- Avoir soit des compétences en informatique, en comptabilité, en logistique, le sens de l'orientation, de la pédagogie, ou tout simplement « des bras » et l'envie d'aider
- Savoir animer, manager une équipe ou avoir la volonté d'en acquérir la compétence.

ENGAGEMENT MORAL

- Assiduité aux réunions du Comité Directeur et à toute réunion départementale,
- Loyauté, respect de la décision prise quelle que soit son opinion personnelle,
- Discrétion,
- Obligation de la confidentialité des débats,
- Prise de responsabilité, s'investir dans un pôle, commission, groupe de travail, etc. selon ses compétences et sa disponibilité,
- Intérêt pour l'ensemble du milieu fédéral,

Vous êtes **LE CANDIDAT IDEAL** si en plus, vous êtes :

- ☞ D'humeur sereine,
- ☞ De nature optimiste et conviviale,
- ☞ Enthousiaste dans l'exercice de vos fonctions.

J'ai pris connaissance et j'adhère à la charte d'engagement.

Fait à

le

Signature